



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n°329/2019

**OBJET : Validation CR
du 24 juin 2019**

Membres : 18

Présents votant : 8

Pouvoirs : 6

L'an deux mille dix neuf, et le 17 octobre

Le Comité Syndical Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 4 octobre 2019, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat dans la Commune de Lodève.

PRESENTS votants :

- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Monsieur Jacques RIGAUD, conseiller départementale du canton de LODEVE,
- Madame Gaëlle LEVÉQUE, conseillère départementale du canton de LODEVE,
- Monsieur Bernard COSTE, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Serge DIDELET, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Eric VIDAL, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Bernard GOUJON, délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,
- Madame Joëlle GOUDAL, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

POUVOIRS

- Monsieur Jean-Luc FALIP, conseiller départemental du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Monsieur Christophe MORGO, conseiller départemental du canton de MEZE,
- Monsieur Philippe VIDAL, conseillère départementale du canton de CAZOULS LES BEZIERS,
- Madame Patricia WEBER, Conseillère départementale du canton de LATTES,
- Madame Dominique NURIT, Conseillère départementale du canton de MONTPELLIER – CASTELNAU LE LEZ
- Monsieur Yvon PELLET, conseiller départemental du canton de LE CRES,

Reçue en Préfecture et
rendue exécutoire le :

La Présidente ayant constaté le quorum, le comité peut valablement délibérer.

Affichée le :

La Présidente présente le compte rendu de la réunion du comité syndical du 24 juin 2019.

Le Comité Syndical,

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE de valider ce compte rendu.

**Pour Extrait Conforme,
A Lodève, le 17 octobre 2019**



La Présidente

Marie PASSIEUX